

Enseignement supérieur: des concours remplacés ou reportés au plus tôt fin mai

Paris, 24 mars 2020 (AFP) -

Le gouvernement a annoncé mardi que les examens et concours de l'enseignement supérieur qui devaient se tenir dans les prochaines semaines seraient remplacés ou reportés, au mieux, à la fin mai, en raison de l'épidémie de coronavirus.

Les concours de recrutement de l'Education nationale qui devaient s'achever fin mars, devaient, eux, avoir lieu "entre juin et juillet" mais "sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire", souligne le ministère de l'Enseignement supérieur et de l'Education dans un communiqué. Ils "feront l'objet d'une communication spécifique dans les prochains jours", précise-t-il.

Les écrits des concours post-classes préparatoires aux grandes écoles initialement programmés pendant les mois d'avril et de mai sont reportés et seront réorganisés à partir de la fin du mois de mai. Cela concerne aussi bien les concours d'entrée dans les grandes écoles (écoles de commerce et de management telles qu'HEC ou l'ESSEC, écoles d'ingénieurs comme Centrale ou Polytechnique) que ceux organisés au sein des universités pour accéder à la deuxième année des études de médecine (PACES).

Les épreuves des BTS seront aussi reprogrammées à partir de fin mai.

Les épreuves écrites des concours postbac (type Instituts d'études politiques ou concours Sésame, commun à 14 écoles de commerce et de management) "seront remplacées par un examen des dossiers académiques des candidats dans le cadre de la procédure nationale de préinscription via la plateforme Parcoursup".

Chaque candidat inscrit sera personnellement informé du nouveau calendrier et des modalités de réorganisation du concours le concernant. Une page d'information dédiée sera ouverte dans les prochains jours sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur, est-il aussi précisé.

En ce qui concerne les partiels des universités, "les établissements s'adaptent et les organisent déjà sous plusieurs formes (quizz, oraux en visio-conférences, devoirs maisons...)", indique-t-on au ministère de l'Enseignement supérieur.

ito/jt/sp

Afp le 24 mars 20 à 14 31.